



L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN

Communiqué de l'archevêque de Rouen au sujet de Mgr MICHEL SANTIER

L'existence de mesures disciplinaires prises à l'encontre de Mgr MICHEL SANTIER en octobre 2021 par le Saint-Siège est aujourd'hui tardivement connue de tous. D'autres personnes viennent de se faire connaître pour des faits commis sur elles par Mgr MICHEL SANTIER dans le cadre de son ministère de prêtre alors qu'elles étaient jeunes adultes. En tant qu'archevêque métropolitain des diocèses normands, j'en ai été informé comme le veut la procédure lorsqu'un autre évêque résidant dans la Province est mis en cause.

Hier, mercredi 19 octobre, après avoir entendu directement une de ces personnes victimes, j'ai adressé aussitôt un signalement au *Dicastère pour la doctrine de la foi* via la Nonciature apostolique. Nul doute que le Dicastère diligentera une nouvelle enquête devant des révélations qui accentuent la gravité des faits reprochés à Mgr MICHEL SANTIER.

Je remercie les évêques, en particulier ceux de Normandie qui ont dirigé vers moi les personnes victimes, en leur proposant une véritable écoute. Avec eux, j'exprime à ces personnes toute ma compassion, et ma colère devant des faits impensables. Je les assure qu'elles seront respectées dans leur désir de discrétion.

Je dis aussi ma détermination à rendre compte aux fidèles et à notre société de l'existence d'agissements inacceptables accomplis dans le cadre de la mission, en faisant part des éléments de la procédure qui m'incombent. Je m'assure que le procureur de la République est également informé. Il ne doit pas y avoir d'exception pour les évêques. Ce jour, j'ai rencontré Mgr MICHEL SANTIER que j'ai informé de la nouvelle procédure. Je lui ai demandé de participer à cette œuvre de vérité autant qu'il le peut. Il demeure mon frère pour lequel je prie.

Rouen, le 20 octobre 2022.

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen